



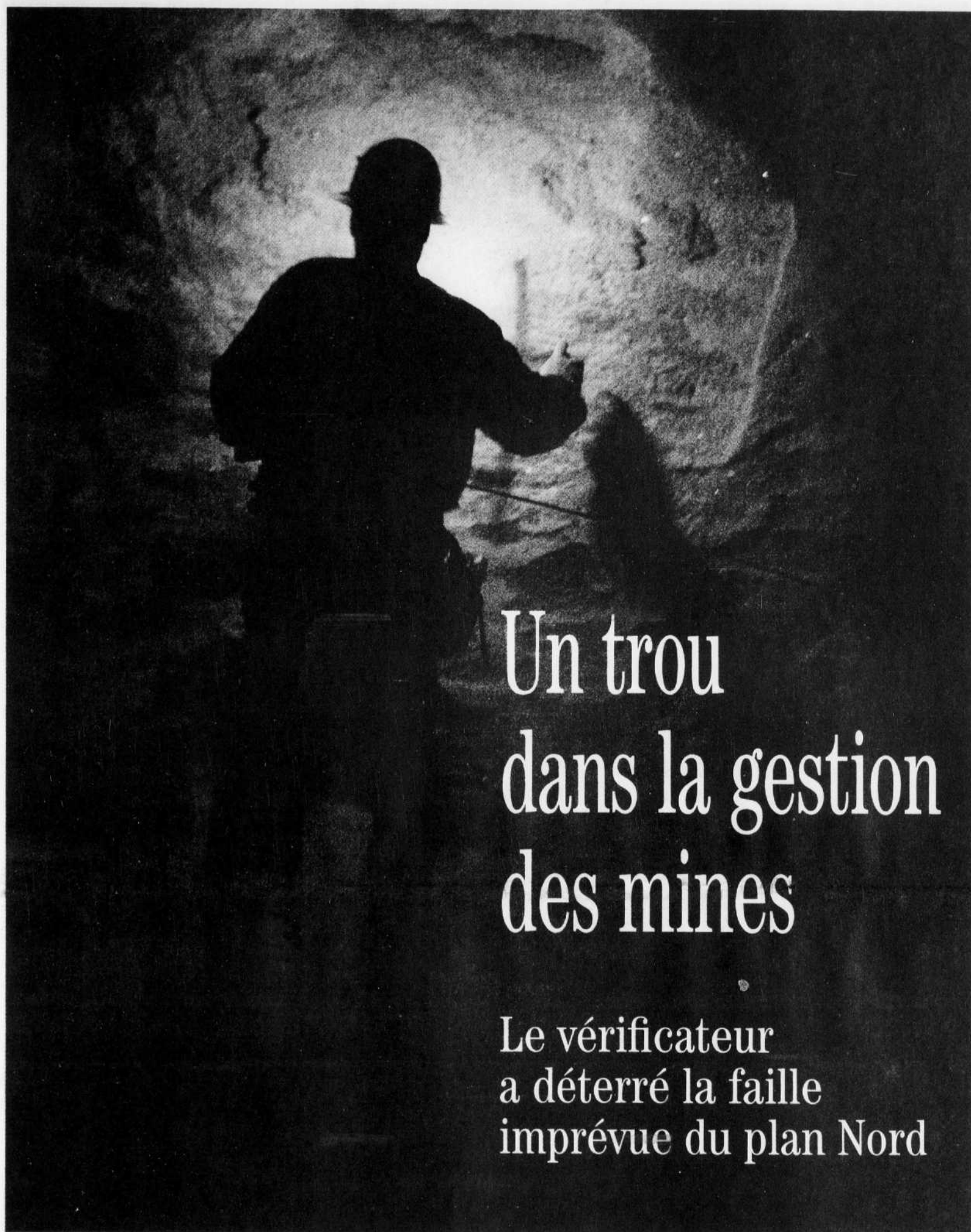
IDÉES
OTAN: le retour de la France
servira-t-il le Canada?
Page C 5



SCIENCES
Prévisions sismiques
Page C 6

PERSPECTIVES

Le MRNF
tente aussi
de cacher
ce retour
en catimini à
la politique
minièr
du régime
Duplessis,
qui réclamait
au moins
une cent la
tonne!



Un trou dans la gestion des mines

Le vérificateur
a déterré la faille
imprévue du plan Nord

Aucun
rapport
d'inspection
n'a pu être
trouvé
dans 56 %
des dossiers
d'industries
minières!

LA PRESSE CANADIENNE

Depuis deux ans, les écologistes remettent en question les privilèges d'un autre âge accordés aux industries minières d'ici et comparent ces dernières à celles qui écument les pays en développement. Le bilan dévastateur du vérificateur général ne dresse pas le portrait d'une catastrophe environnementale. Mais il dévoile certainement «la» faille du plan Nord du gouvernement Charest, qui pourra difficilement éviter d'éclaircir les causes d'une pareille dégénérescence de la gestion étatique.

LOUIS-GILLES FRANÇEUR

Le rapport du vérificateur général sur le secteur minier ressemble à celui d'une commission d'enquête, à cette différence près qu'il relève les failles de la gestion étatique dans ce secteur sans remonter aux causes de cette situation, ce qui serait plutôt le mandat d'une commission d'enquête.

Nos ministériels n'ont rien expliqué jeudi de cette situation scandaleuse en réponse aux questions de l'opposition. Le ministre délégué aux mines au sein du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), Serge Simard, a bien promis de présenter incessamment une nouvelle politique sur les mines. Mais il serait surprenant que cette politique, conçue par une machine administrative désormais au banc des accusés, ne reproduise pas insidieusement le laxisme dont ont profité les industries minières grâce aussi à l'archaïque loi dont Québec s'accommode depuis des décennies, et que le vérificateur ne remet pas en question puisque ce n'est pas son mandat.

Les multiples tentatives de refondre depuis une génération la politique forestière dans une logique de gestion intégrée et écosystémique ont démontré que le MRNF n'arrive toujours pas à se dégager de l'emprise des lobbies économiques. La seule fois où cela s'est produit, c'était au milieu des années 1970 quand Québec lui a enlevé la gestion des eaux pour la confier au nouveau ministère de l'Environnement après les travaux de la commission d'enquête Legendre. Le

constat était le même: la gestion étatique pliait devant les intérêts privés aux dépens du patrimoine public et de la ressource elle-même. Le rapport du vérificateur général pointe dans la même direction. Il formule explicitement des doutes sur la capacité du MRNF à «remplir les exigences administratives liées à la protection de l'environnement dans le cadre d'une éventuelle stratégie minière», c'est-à-dire sur sa capacité de réformer le secteur avec une vision axée sur l'intérêt public, environnement compris. Très clairement, le vérificateur doute de la «capacité du MRNF à considérer dans cette stratégie minière les principaux enjeux économiques, sociaux et environnementaux». Ce qui en dit long sur la vision d'un gouvernement qui s'apprete à ouvrir le Grand Nord aux industries minières avec un pareil ministère comme chien de garde.

En perte de contrôle

L'État doit en principe retirer une compensation suffisante de l'exploitation des ressources naturelles, y compris des minières puisque leurs ressources ne sont pas renouvelables. Le Québec comptait l'an dernier 24 mines dont 18 en Abitibi-Témiscamingue. Treize gisements nouveaux sont susceptibles d'être exploités prochainement et de rapporter à l'État une redevance de 12 %. En principe.

Le vérificateur a plutôt découvert qu'entre 2002 et 2008, «14 entreprises n'ont versé aucun droit minier alors qu'elles cumulaient des valeurs brutes de production annuelle de 4,2 milliards. Quant aux autres entreprises, elles ont versé pour

la même période 259 millions, soit 1,5 % de la valeur brute annuelle». Ce qui a fait dire au député de Québec solidaire, Amir Khadir, que c'est dix fois moins que le pourboire que ces industriels laissent au restaurant...

Le MRNF tente aussi de cacher ce retour en catimini à la politique minière du régime Duplessis, qui réclamait au moins une cent la tonne! C'est ainsi que le MRNF, écrit le vérificateur, «a cessé d'effectuer une étude systématique des statistiques [sur le secteur minier] et de rendre publics des renseignements sur cette industrie».

Pis, ce ministère, qui a réussi à mettre la main sur les services fauniques — parmi ses plus durs critiques depuis des décennies —, a fait le choix de ne pas se «donner d'objectifs d'acquisition de connaissances» sur les impacts de l'activité minière sur la faune. Avec ce constat, le rattachement de ces services à l'Environnement devient une urgence si on veut qu'ils retrouvent leur vitalité et leur crédibilité.

La restauration

Sous les libéraux de Robert Bourassa, à la fin des années 80, le MRNF a remis la main sur la restauration des sites miniers, abandonnés ou en voie de fermeture, une responsabilité jusque-là de l'Environnement, dont les pratiques étaient jugées trop exigeantes par les industriels.

La restauration des 345 sites miniers orphelins, qui relèvent désormais de l'État, devrait coûter aux contribuables 264 millions, selon le passif inscrit au bilan financier de Québec. Mais il se pourrait fort, selon le vérificateur, que cela coûte plus cher, car pour 25 sites examinés dans le détail, il a découvert que dans 11 dossiers les délais de restauration n'ont pas été respectés par les actionnaires, qui passent à d'autres projets. Les délais entre le dépôt des plans et leur approbation ont été de trois ans en moyenne. Mais plus les délais s'allongent, constate le vérificateur, «plus les versements de la garantie financière tardent» à parvenir au Trésor public.

Malgré les dispositions de la Loi sur les mines, le MRNF ne peut approuver un plan de restauration sans avoir consulté le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP). Dans 10 dossiers sur 25 pourtant, ce plan a été approuvé «malgré un avis du MDDEP non concluant, défavorable ou spécifiant des conditions, ou encore en l'absence d'un avis». Et les approbations ont été accordées sans justification suffisante des propositions des promoteurs.

Les industries minières doivent maintenant verser à l'État des garanties financières pour éviter que la facture de la restauration du site n'échoie aux contribuables. Cette garantie est censée couvrir 70 % des frais, un cadeau de 30 % que le vérificateur propose d'abolir «totalement».

Mais le vérificateur a constaté lors de son examen que les garanties déposées dans les 25 dossiers examinés s'élevaient à 109 millions alors que le coût de la restauration atteignait plutôt 352 millions en mars 2007.

Le vérificateur a aussi constaté, mais sans expliquer les causes de cette complaisance, que les retards pouvaient atteindre deux ans, ce qu'une banque n'aurait pas toléré. Dans deux dossiers, les montants en retard atteignent 4,4 millions. Et les passe-droits inexplicables consentis par le MRNF à certaines industries minières, en dépit des exigences réglementaires, ont permis de reporter des versements exigibles totalisant 16 millions, augmentant le risque de mauvaise créance.

Inspection et environnement

Selon le vérificateur, les activités d'inspection du MRNF souffrent d'un «sérieux manque d'organisation». Aucun rapport d'inspection n'a pu être trouvé dans 56 % des dossiers d'industries minières! Quant aux inspections dont il y avait des traces, elles avaient été effectuées «sans grille d'analyse et remontaient parfois à plus de deux ans», ce qui indique à quel point l'industrie profite de la situation.

VOIR PAGE C 3: MINES

PERSPECTIVES

Mort en Méditerranée

Les naufragés du monde des sans-papiers

La nouvelle est tombée cette semaine comme une bouteille à la mer. Environ 300 migrants africains, partis de la Libye pour tenter de rejoindre clandestinement l'Italie, ont péri dans le naufrage en Méditerranée de trois bateaux bondés. C'est la pointe de l'iceberg. Des milliers de personnes — entre deux et six mille, au bas mot — se noient chaque année en tentant d'atteindre les côtes européennes. L'Europe s'en tient pour l'essentiel à des politiques de dissuasion qui ne règlent rien.

GUY TAILLEFER

C'est le tout début de la «saison» des passages clandestins en Méditerranée, qui court jusqu'en octobre. Prix de la traversée? Entre 1500 et 2000 euros. Non remboursables. Encore que le trafic n'ait pas connu d'accalmie cette année, constate l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), un regroupement de 125 pays. Le trafic s'est poursuivi tout l'hiver. L'OIM fait état de «départs massifs» au cours des derniers jours. La raison en serait que les mailles du filet risquent de se resserrer avec l'entrée en vigueur, le 15 mai prochain, d'un accord de patrouilles conjointes entre l'Italie et la Libye.

La liaison la plus populaire depuis un peu plus d'un an fait 350 kilomètres. Hommes, femmes et enfants embarquent à Zuwarah, près de Tripoli, à destination de l'île sicilienne de Lampedusa. Selon l'OIM, plus de 31 000 clandestins ont atteint les plages de Lampedusa en 2008 — ils ont été au moins deux fois plus nombreux qu'en 2007 — depuis les côtes libyennes et tunisiennes. Les obstacles sont faits pour être surmontés: les deux autres principales portes d'entrée maritimes à l'Europe ont traditionnellement été, pour les immigrants illégaux, les îles Canaries et les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla, au nord du Maroc. La multiplication des opérations sur les côtes ouest-africaines de la Frontex, l'agence européenne de surveillance des frontières entrée en fonction il y a quatre ans, et le renforcement des clôtures de sécurité à Ceuta et Melilla après l'assaut sur l'enclave de centaines de migrants en 2005 en ont sensiblement réduit l'accès.

Des chiffres...

On évalue, dans l'ensemble, à environ 60 millions le nombre d'immigrés en Europe, dont au moins six millions seraient des illégaux, provenant du monde arabe (particulièrement du Maghreb), de l'Afrique subsaharienne, de l'Asie, de l'ex-URSS... Dans l'espace européen, les sans-papiers ont, par rapport à la population totale, un poids nettement moins grand qu'aux États-Unis. Reste que, selon l'UE, ils seraient 500 000 à franchir chaque année les frontières européennes, dont 14 % par la voie maritime. Encore que les chiffres, d'une source à l'autre, portent souvent à confusion.

«C'est l'un des plus grands naufrages de l'histoire de l'immigration en Europe», a dénoncé l'organisation militante Migreurop en réaction aux événements de cette semaine. Les autorités libyennes prétendent savoir que les disparus étaient des ressortissants de la Somalie, du Nigeria, de l'Érythrée, des pays du Maghreb, mais aussi de la Syrie et des territoires palestiniens, tous partis du village libyen de Sidi Belal.

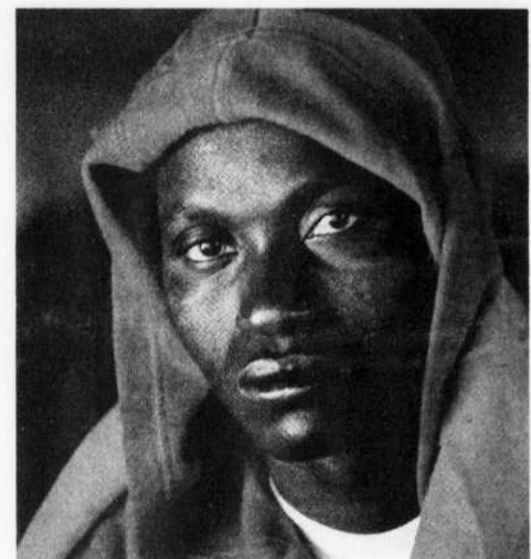


Le trafic de clandestins vers l'Europe n'a pas connu d'accalmie cette année.

AGENCE FRANCE-PRESSE

La trentaine de corps récupérés en mer sont allés rejoindre les centaines de morts enterrés dans l'anonymat le plus complet dans les cimetières de Tripoli. Les cadavres anonymes dorment aussi dans les cimetières de Tenerife, la principale île des Canaries, et de Lampedusa. Dans la seule année de 2006, l'Atlantique a vomi 600 noyés sur les côtes des Canaries. «Ces morts sans nom et sans nombre en disent long sur le processus de déshumanisation des migrants», dit encore Migreurop.

Baucoup se noient en Méditerranée et en Atlantique, des centaines sinon des milliers d'autres meurent de soif en traversant le Sahara pour rejoindre la Libye. Là-bas le Sahara, ici le désert de Sonora. Les migrants africains convergent vers Agadez, au Niger, venus du Nigeria, du Mali, du Cameroun, du Ghana, avant d'entreprendre la traversée. Deux autres routes, l'une passant par Khartoum, l'autre par le golfe d'Aden et la péninsule arabique, sont empruntées par des dizaines de milliers de Somaliens fuyant le chaos et la pauvreté.



Un immigrant intercepté près des îles Canaries en février.

DÉSIRÉE MARTIN AFP

Europe-forteresse

L'Union européenne peine à se coordonner pour faire face au problème autrement que par des mesures répressives. La dernière mouture de cette tendance a été votée en juin 2008 par le Parlement européen. La nouvelle loi, vertement dénoncée par ses détracteurs, autorise notamment la détention de sans-papiers pour une période pouvant aller jusqu'à 18 mois. Ne sont plus interdites la rétention et l'expulsion de mineurs, même non accompagnés. Louise Arbour, qui était alors haute-commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, avait critiqué la loi, estimant que le moment était venu d'accorder les mêmes garanties aux demandeurs d'asile qu'aux réfugiés économiques qui fuient la faim et la misère...

«La question à se poser n'est plus de savoir s'il faut autoriser les migrations mais plutôt comment les gérer efficacement de façon à en faire ressortir les effets positifs et à en atténuer les retombées négatives», plaide l'OIM.

Ensuite, l'Europe-forteresse, dont la stratégie est très critiquée, repousse ses fortifications, pour ainsi dire. Elle sous-contrate auprès de l'Ukraine la gestion de centres de détention d'illégaux qui

empruntent son territoire en route pour l'eldorado. Elle donne des millions à la dictature de Muammar Qaddafi, peu réputé pour son respect des droits de la personne, afin d'obtenir sa collaboration dans la lutte contre l'immigration irrégulière. On estime à près de deux millions le nombre d'immigrants africains en Libye; la moitié sont clandestins. L'UE finance entre autres des opérations de surveillance à la frontière du Niger.

Frontex mène par ailleurs des patrouilles côtières dans le cadre d'opérations conjointes avec la Mauritanie, le Sénégal et le Cap-Vert. Fin 2007, le ministre de l'Intérieur espagnol était fier d'annoncer une baisse de 70 % en un an du nombre de barques arrivées aux Canaries. «Dans la même période», écrit le géographe français Olivier Clochard dans *L'Atlas des migrations 2008-2009*, le nombre de cadavres retrouvés sur les côtes de l'archipel a augmenté, lui, de presque 50 %. Le rapprochement de ces deux données, dit-il, montre que les opérations de Frontex ont moins pour effet de dissuader les départs que d'accroître la dangerosité des traversées.

«Ou bien les richesses iront où sont les hommes ou bien ce sont les hommes qui iront là où sont les richesses», a déjà dit feu Alfred Sauvy, ce sociologue qui a conçu en 1952 l'expression «tiers-monde», avant de plus tard s'en repentir.

Ainsi en est-il à Thiaroye, village de pêcheurs près de Dakar. Des milliers de jeunes en sont partis à bord d'embarcations de fortune pour tenter de rejoindre les Canaries, pour cause de diminution de la ressource halieutique. C'est que leurs petits chalutiers, disent les villageois, ne peuvent pas grand-chose contre la surpêche européenne...

Comment sortir l'Afghanistan du bourbier?

L'Afghanistan est au cœur des discussions de la communauté internationale. Du dévoilement de la stratégie américaine jusqu'au sommet de l'OTAN, en passant par la conférence de La Haye, une question circule: comment sortir l'Afghanistan du bourbier?

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — Le diagnostic ne laisse aucune place à l'interprétation: l'Afghanistan s'enfoncé. Le rapport du secrétaire général de l'ONU, rendu public le 10 mars dernier, permet de mesurer l'ampleur de la tâche qui attend la communauté internationale.

Depuis 12 mois, «la situation en matière de sécurité a continué de se dégrader», peut-on lire en introduction. L'année 2008 a été la plus violente depuis 2001, avec une hausse de 31 % des incidents comparativement à 2007. Entre juillet et décembre 2008, une moyenne de 857 incidents par mois a été enregistrée. Sur les 400 districts qui composent l'Afghanistan, 10 échappent totalement au contrôle de Kaboul, alors que 165 sont «problématiques».

Dans tous les domaines, les indicateurs sont à la baisse. La corruption est endémique, les droits de la personne sont souvent bafoués, l'insécurité plombe le moral des citoyens, les sanctuaires des talibans au Pakistan n'ont jamais été aussi sûrs, al-Qaïda fait entrer des armes et des combattants en nombre record en Afghanistan...

Le président américain, Barack Obama, qui a dévoilé les grandes lignes de sa nouvelle stratégie dans la région il y a une semaine, a convenu que les défis à relever sont «intimidants». Mais il affirme que la «faillite» de la communauté internationale n'est pas une option, étant donné le danger que représente al-Qaïda pour la planète.

Changement d'approche

Les pays engagés en Afghanistan ont longtemps pensé que la puissance militaire viendrait à bout de l'insurrection. Ce n'est plus le cas. «L'insécurité causée par ceux qui s'opposent au gouvernement ne peut être traitée par des moyens militaires seulement», écrit d'ailleurs l'ONU.

Après avoir examiné la possibilité de reproduire en Afghanistan le «surge» militaire qui a permis de faire diminuer la violence en Irak, Washington a écarté l'idée. L'augmentation des

troupes américaines en Afghanistan sera plus modeste, avec 21 000 soldats en tout, dont 17 000 militaires pour le combat. Le «surge» en Irak avait nécessité le double.

Les États-Unis veulent plutôt mettre en place une stratégie régionale plus intégrée. Les autres pays de l'OTAN se sont d'ailleurs ralliés sans difficulté à cette idée.

Sans négliger le volet militaire, encore très présent, la coalition se dirige vers une augmentation importante de la diplomatie, de l'aide au développement et des efforts de formation des forces de sécurité afghane. Et pour la première fois, l'Afghanistan et le Pakistan seront traités comme un seul et même problème.

La nouvelle approche qui commence à émerger s'articule autour de quatre axes.

■ Impliquer les pays voisins, notamment l'Irak et le Pakistan. S'attaquer aux sanctuaires d'al-Qaïda et des talibans à la frontière pakistano-afghane.

■ Amorcer un véritable dialogue avec les insurgés «modérés» qui pourraient déposer les armes.

■ Accélérer le développement du Pakistan et de l'Afghanistan afin que la population continue à appuyer les gouvernements. «Nos efforts échoueront si nous n'investissons pas dans leur avenir», a dit Barack Obama.

■ Augmenter les efforts de formation de l'armée et de la police afghanes. Ils devront, dans quelques années, pouvoir s'occuper de la sécurité du pays. Les États-Unis ont promis 4000 soldats supplémentaires pour cette tâche.

Le Canada en avance

Les diplomates et les militaires canadiens ont regardé le virage afghan de la communauté internationale avec un sourire en coin. Le Pakistan et l'Irak sont hors de la zone d'influence diplomatique du Canada, mais les trois derniers axes de la stratégie ont été amorcés à Kandahar, il y a déjà un an par Ottawa.

Le rapport Manley sur l'avenir de la mission



La situation en Afghanistan est discutée sur toutes les tribunes ces temps-ci.

STEFANO RELLANDINI REUTERS

canadienne, déposé en janvier 2008, a permis au Canada de prendre le virage avant les autres. Malgré les lents progrès dans certains domaines, l'expérience du Canada dans une province où l'insurrection est très forte a alimenté une réflexion prématurée.

L'arrimage

Mais pour que le développement ait un effet mobilisateur sur la population, il faut faire diminuer le niveau de violence. «Ça prend du temps pour construire un hôpital ou une école, mais ça prend une seconde pour les faire exploser. Ça prend une seconde pour tuer un médecin ou un professeur», a expliqué à la BBC Richard Holbrooke, le nouvel envoyé spécial américain dans la région. Il faudra un bon arrimage entre les militaires et les civils, a-t-il dit. «L'approche doit être globale.»

C'est aussi l'avis de l'anthropologue australien David Kilcullen, un réserviste de l'armée qui a

été le conseiller principal du général américain David Petraeus, l'architecte du «surge» en Irak. Selon ses propos, rapportés dans un journal australien, même si l'Afghanistan n'est pas l'Irak, trois principes s'appliquent.

«D'abord, il faut protéger la population contre la violence, explique-t-il. Si les gens ne se sentent pas en sécurité, ils ne s'impliqueront pas dans la société et encore moins en politique. Ensuite, il faut que les gens soient de ton côté. La population doit se retourner contre les insurgés. Finalement, il faut démontrer aux citoyens qu'on ne va pas les laisser tomber, mais que c'est un engagement à long terme.»

David Kilcullen affirme que l'Afghanistan est plus complexe que l'Irak et que renverser la tendance ne sera pas facile. La notion de gouvernement est plus développée en Irak qu'en Afghanistan, où le pays est en guerre depuis 30 ans, sans véritables institutions nationales.

Rejoindre les talibans modérés

La réconciliation politique entre les talibans et le gouvernement afghan devra aussi prendre un nouvel essor. La secrétaire d'État américaine, Hillary Clinton, a affirmé à la conférence de La Haye, mardi, qu'il faut «offrir une forme honorable de réconciliation et de réintégration» aux combattants prêts à abandonner la violence.

Pour ce faire, on tentera d'ouvrir un bureau de réconciliation nationale dans chaque province, question de faciliter l'approche sur le terrain.

Pour Jocelyn Coulon, directeur du Réseau de recherche sur les opérations de paix de l'Université de Montréal, cette main tendue est souhaitable. «Les États-Unis ont compris qu'il faut parfois négocier avec l'ennemi. C'est une partie importante de la solution», dit-il.

«Il y a différents degrés de talibans», explique pour sa part Elissa Golberg. Certains veulent un retour à l'Afghanistan opprimé des années 90. Mais il y a aussi beaucoup de talibans d'un jour. Ceux-là se battent pour l'argent, parce qu'ils sont pauvres et que les talibans payent. Une des choses qu'on tente depuis 18 mois, c'est de mieux comprendre cette dynamique nuancée et complexe à Kandahar. Fournir des emplois et l'espoir d'un avenir meilleur aidera à sortir ces combattants de la guérilla, dit-elle.

PERSPECTIVES

Le roulis de « l'hôpital du XXI^e siècle »

Depuis 2005, le CHUM va d'étapes décisives en étapes importantes

Le Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) est un projet sur roulettes, comme les civières qui s'y alignent. Il est en perpétuelle mouvance, provoquant plus souvent qu'à son tour de la congestion et des débordements.

KATHLEEN LÉVESQUE

Le gouvernement de Jean Charest est maintenant « en mode réalisation ». Cette déclaration n'a pas été faite lundi dernier lorsque le premier ministre a sorti l'artillerie lourde pour lancer l'appel de propositions du projet de construction du CHUM et démontrer, envers et contre tous, qu'il agit. Elle date du 24 mars 2005, lorsque, après des mois de tiraillements et de résistance, M. Charest avait finalement choisi le centre-ville comme emplacement de « l'hôpital universitaire du XXI^e siècle ».

Quatre ans plus tard, le CHUM en est encore à franchir une étape « importante » ou « décisive », selon le point de vue. Il faudrait d'ailleurs s'interroger car, après chaque grande conférence de presse qui réunit tout le gratin politique, hospitalier, pro-PPP et municipal, une nouvelle tuile s'abat sur le CHUM. Les explosions de coûts et les nouveaux délais ont souvent fait surface à la suite de ces opérations de marketing gouvernemental.

Cette semaine, c'est le rapport du vérificateur général du Québec qui est venu jeter un froid: gestion déficiente et gouvernance peu efficace, conclut-il pour le CHUM, son pendant anglophone, le CUSM, ainsi que le CHU Sainte-Justine. La saine pratique de gestion serait de fixer l'envergure des travaux, les coûts et les échéanciers afin de « préserver la responsabilité de chacun des acteurs ». Aussi écrit-il que le modèle de gouvernance mis en place par Québec avec un directeur exécutif, l'Agence des partenariats public-privé, le CHUM et le ministère de la Santé « n'a pas donné les résultats escomptés ».

Le CHUM continue donc d'avoir la bougeotte. Et le mouvement se fait sous plusieurs angles: leadership, coûts, échéanciers, plan clinique et projet immobilier.

Un projet orphelin

Le leadership est sans doute l'une des faiblesses importantes du CHUM, qui ne date d'ailleurs pas d'hier. Dès que le ministre de la Santé Jean Rochon avait décrété la fusion des hôpitaux Saint-Luc, Notre-Dame et Hôtel-Dieu, en 1995, ce fut le branle-bas de combat au sein de cette nouvelle entité. Les guerres de clocher entre médecins, d'un pavillon à l'autre, et chez les administrateurs tentant chacun de protéger



Jean Charest lors de l'annonce concernant le CHUM lundi

leur territoire n'ont jamais permis de créer un véritable sentiment d'appartenance à l'institution. Entre 1997 et 2002, cinq directeurs généraux sont passés par la moulinette CHUM.

Puis le D^r Denis Roy en prend les rênes pendant six ans, soit jusqu'au début de l'été dernier. C'est à ce moment que le nouveau ministre de la Santé, Yves Bolduc, mécontent de la gestion du D^r Roy, qui a vu la subvention de 100 millions de dollars de la Fondation canadienne pour l'innovation lui glisser entre les mains, annonce publiquement qu'il envisage de le destituer. Le D^r Roy remettra sa démission quelques jours plus tard au conseil d'administration, lui-même ébranlé par le manque de confiance du ministre. Québec a eu beau planifier une augmentation de 30 % de la rémunération de la fonction de d.g., il n'a toujours pas trouvé de successeur au D^r Roy, cherchant la perle rare outre-frontières.

Dans les faits, le CHUM se trouve sans véritable défenseur, sans le porte-étendard essentiel aux représentations de coulisses comme aux points de vue exprimés sur la place publique avec un certain panache. Mais là aussi, le problème semble endémique au CHUM.

Il suffit de se rappeler le débat entre les tenants d'Outremont et ceux du centre-ville pour l'emplacement du futur CHUM. Le projet était orphelin. Le conseil d'administration avait même résolu, deux fois plutôt qu'une, de ne pas se porter à la défense du projet du centre-ville alors que le recteur de l'Université de Montréal, Robert Lacroix, déployait tous ses atouts en faveur d'Outremont avec emphase.

La suite des choses fut à l'avenant. Le projet s'est retrouvé entre les mains d'une structure à têtes multiples que le vérificateur général critique aujourd'hui.

L'obsession des délais et des coûts

Ce même flou s'applique lorsqu'il est question de coûts et d'échéanciers. Comme le souligne le vérificateur général, « la notion de respect des budgets approuvés en 2006 » ne tient plus la route depuis l'été dernier, avec l'arrivée du ministre Yves Bolduc. Le directeur exécutif, Clermont Gignac, dont le mandat express est de garder les mains serrées sur les budgets, de suivre les travaux et d'assurer la cohésion des projets de modernisation, a littéralement perdu le contrôle.

Il semble que l'Agence des PPP, qui relève politiquement de la ministre des Finances, Monique Jérôme-Forget, en mène large jusqu'ici dans ce dossier. Mais avec la crise mondiale du crédit, le grand paquebot idéologique des PPP semble prendre l'eau. Et les critiques s'accroissent si bien que le p.-d.g. de l'Agence, Pierre Lefebvre, joue la vierge offensée lorsqu'on lui mentionne l'impact que pourraient avoir les conditions difficiles de financement sur les projets menés par les entreprises privées. Sur le haut de ses fonctions, M. Lefebvre de répéter à quel point tous les détracteurs des PPP ne connaissent rien et ne comprennent rien au dossier et que, jamais au grand jamais, la formule des PPP n'a retardé

le projet du CHUM.

Il reste toutefois que le projet qui devait voir le jour en 2000, puis en 2006, avant de faire un bond en 2010, est maintenant prévu pour 2018, une fois les deux phases de construction complétées. « C'est légitime d'être encore sceptique, mais j'ai reçu le message de lundi du premier ministre comme un signal fort que le projet est maintenant véritablement en marche », soutient de son côté le directeur général par intérim du CHUM, Serge Leblanc.

De report en report, le gouvernement Charest en est venu à être obsédé par l'échéancier de ce projet qui n'en finit plus de démarrer et de ne jamais prendre forme. Québec a donc décidé de faire fi de la démocratie municipale, avec la bénédiction du maire Gérard Tremblay et du chef de l'opposition officielle à Montréal, Benoit Labonté, en contournant la consultation qui devait être tenue pour étudier les modifications physiques du projet (hauteur, volumétrie, stationnement, par exemple).

Pour ce qui est des coûts, le plafond budgétaire est devenu une utopie. Les trois centres hospitaliers devaient totaliser 2,6 milliards en 2005. Un an plus tard, on apportait un ajustement d'un milliard. La facture avoisine maintenant les 5,2 milliards, dont 2,5 milliards pour le CHUM. Et ce n'est qu'une estimation. La proposition des soumissionnaires ne sera connue que dans un an.

Quant à la portion payable par l'État, il y a un risque de la voir augmenter, souligne le vérificateur général. Pourtant, les conditions énoncées par le gouvernement Charest à son arrivée au pouvoir en 2003 étaient claires: « tout réhaussement devait être financé par des sources externes au gouvernement ».

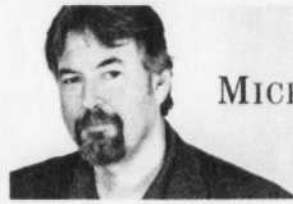
Un peu plus, un peu moins

Les inconnues sont également fort nombreuses du côté de ce que sera le CHUM sur le plan clinique. La Fédération des médecins spécialistes a obtenu, à force de pressions publiques, des modifications l'automne dernier au nombre de lits et de salles d'opération. Mais entre maintenant et la fin de la première phase de construction prévue en 2013 et la deuxième phase complétée théoriquement en 2018, y aura-t-il encore des changements? L'émergence de nouvelles technologies médicales, des changements politiques et peut-être de nouveaux besoins des médecins ou des chercheurs pourraient changer la donne.

Pour ce qui est de la traduction immobilière du plan clinique, il y a encore beaucoup à faire. Dans les coulisses du CHUM, on reconnaît que les versions du projet se sont multipliées et varient d'une semaine à l'autre. Le 20 avril prochain, les premières discussions avec les soumissionnaires commencent, mais le client, le gouvernement, ne sait pas encore exactement ce qu'il veut. Pour l'instant, le CHUM, c'est un projet de 220 000 mètres carrés occupés par les consultants.

Le Devoir

« Bar ouvert »



MICHEL DAVID

Du sondage annuel de Léger Marketing sur le degré de confiance envers les différents corps professionnels, c'est la dégringolade de 28 % des banquiers qui a surtout retenu l'attention. En cette période de morosité, presque tout le monde a perdu de la crédibilité. Sauf, assez curieusement, les journalistes et les vendeurs de voitures d'occasion.

Il faut prendre un peu de recul pour avoir un portrait plus fidèle de notre société. Malgré une baisse de 6 % au cours de la dernière année, les médecins sont ceux dont la cote s'est le plus améliorée (+9 %) depuis 1989: 88 % des Québécois disent leur faire confiance.

Avec un faible taux de 18 %, les politiciens étaient déjà jugés les moins crédibles il y a 20 ans. Aujourd'hui, seulement 6 % des personnes interrogées leur font confiance. C'est à peine mieux que les vendeurs de voitures d'occasion (4 %). Dans une lutte arbitrée par l'opinion publique, ils ne font tout simplement pas le poids par rapport aux médecins.

Cet état de fait n'est pas étranger au pitoyable cafoillage auquel on a assisté dans le dossier du CHUM. La politocallerie et la structure de gouvernance défaillante montrée du doigt par le vérificateur général y sont sans doute pour beaucoup, mais elles n'expliquent pas tout. Comme d'habitude, le gouvernement Charest n'a pas été capable de tenir tête au tout-puissant lobby des médecins, plus précisément des spécialistes.

Dans son rapport rendu public mercredi, le vérificateur général déplore l'écart grandissant entre l'ampleur des travaux à réaliser et les sommes autorisées par le gouvernement, jusqu'à ce que l'équilibre soit rétabli en catastrophe deux jours avant la publication du rapport.

« Les budgets approuvés en 2006 sont largement inférieurs aux estimations de coûts faites à partir des plans cliniques approuvés en 2007 », a-t-il constaté. Qui plus est, « les plans cliniques approuvés en 2007 ne freinent pas les demandes de changement ». Des demandes qui venaient bien entendu des médecins.

Le moins qu'on puisse dire est que Philippe Couillard n'était pas très transparent, pas plus dans le dossier du CHUM que dans les autres. Malgré ses propos rassurants, il avait déjà perdu le contrôle du projet, mais la véritable explosion des dépenses a coïncidé avec l'arrivée de son successeur, Yves Bolduc, à l'été 2008.

Le bras de fer avec les médecins est apparu au grand jour quand le coloré président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec, Gaëtan Barrette, a déchiré devant les caméras de télévision une illustration du futur CHUM en lançant: « Ce CHUM n'existe pas et n'existera jamais, jamais, jamais ».

Utilisant un bel euphémisme, la FMSQ appelait à un temps d'arrêt afin de permettre une réflexion collective sur un « peaufinement des besoins ». Il fallait plus de lits, plus de salles d'opération, plus, plus, plus...

Dans une entrevue au *Devoir*, M. Bolduc a tenté d'expliquer que, sous prétexte de chercher à mieux répondre aux besoins de la population, les médecins pensaient surtout à leur bien-être, mais il a très vite compris qu'il s'engageait dans une voie périlleuse. Résultat du « peaufinement »: le coût du CHUM a presque doublé et, de l'aveu même de M. Bolduc, les 2,5 milliards dont il est maintenant question ne constituent qu'une estimation.

Il va de soi que les médecins doivent être consultés et associés de près à la construction d'un centre hospitalier universitaire. D'autre part, on ne peut pas leur reprocher de vouloir faire en sorte que leurs patients bénéficient des meilleurs traitements possibles.

Il appartient toutefois au gouvernement de déterminer l'allocation des ressources dont la société dispose. Dans le cas du CHUM, le gouvernement Charest a complètement abdiqué ce rôle. Ce que le vérificateur général a décrit dans son rapport est un véritable « bar ouvert ».

Maintenant qu'elle a un gain de cause dans le dossier du CHUM, la FMSQ prépare l'offensive sur un autre front: celui de la rémunération. En septembre 2008, le gouvernement et les médecins spécialistes avaient conclu une entente de « partenariat historique » qui prévoyait un redressement tarifaire de 25,3 % d'ici 2015-16 pour combler l'écart entre ce que gagnent leurs confrères ailleurs au pays. De nouvelles négociations sur le renouvellement de l'entente-cadre vont cependant débuter en 2010.

Jeudi, le président de la FMSQ est remonté sur son destrier. Profitant de la nouvelle entente que le Collège des médecins du Québec a signée avec son équivalent ontarien pour faciliter la mobilité entre les deux provinces, le D^r Barrette a ressorti le spectre de l'exode des médecins québécois.

« Le Québec est la risée du Canada en termes de rémunération de ses médecins », a-t-il déclaré, ajoutant que seule la « charité » pourrait inciter un médecin ontarien à pratiquer au Québec, où la rémunération moyenne d'un spécialiste est de 233 000 \$ « seulement ».

« Les médecins québécois gagnent entre 35 % et 50 % de moins. Pourquoi un Ontarien viendrait-il ici? Si le Québec uniformise les conditions de travail de ses médecins, l'entente d'aujourd'hui sera une bonne nouvelle. Sinon, il y aura exode », a poursuivi M. Barrette. Puisque le bar est ouvert, aussi bien en profiter, n'est-ce pas? Mais on pourrait au moins imposer une heure de fermeture.

Le Devoir

mdavid@ledevoir.com



Le 20 avril, les premières discussions avec les soumissionnaires commencent.

MINES

SUITE DE LA PAGE C 1

Le ministère de l'Environnement a aussi des responsabilités sur les mines, car c'est lui qui surveille ses rejets et, en principe, les exigences des certificats d'autorisation, ce que l'examen du vérificateur n'englobait pas. Mais ce dernier a noté que, « dans la quasi-totalité des dossiers, nous n'avons retrouvé aucune trace de collaboration entre les inspecteurs » des deux ministères. Il ne faut donc pas se surprendre que les avis de l'Environnement sur les conditions de fermeture des sites et sur leur suivi n'aient à peu près aucun poids, ce que la ministre responsable, Line Beauchamp, s'est bien gardée de justifier jeudi devant l'Assemblée nationale.

Pourtant, insiste le vérificateur, une « telle collaboration est incontournable ».

Dans certains dossiers de « libération », c'est-à-dire quand Québec juge qu'une industrie minière peut être libérée de ses obligations pour la restauration de son site, le vérificateur a découvert que des certificats avaient été délivrés sans la moindre analyse basée sur des critères rigoureux.

En plus de ce qui ressemble à des certificats de complaisance, il est même arrivé que le MRNF accepte qu'une industrie minière transfère sa responsabilité financière sur les suivis de son site à des tiers dont « le MRNF n'avait pas vérifié la solvabilité ».

Certes, le vérificateur recommande une révi-

sion globale de cette gestion chancelante en insistant pour que les droits miniers soient « suffisants pour compenser l'épuisement des ressources extraites ». Plus de cadeaux! Mais cette recommandation risque de subir le même sort que celle adressée au même ministère dans le rapport Coulombe, qui disait la même chose. Québec sera tenté une fois de plus de faire patte douce aux industriels pour que son plan Nord prenne forme.

Mais est-ce qu'une industrie, dont le rendement repose sur un pareil laxisme, mérite qu'on s'en remette à elle pour construire l'économie de demain? Le débat est ouvert.

Le Devoir

ÉDITORIAL

60^e ANNIVERSAIRE DE L'OTAN

La mutation

Au terme de la première journée consacrée au 60^e anniversaire de l'OTAN, un engagement a été concrétisé et des négociations ont été amorcées. L'engagement? Comme promis, la France a réintégré l'Alliance atlantique. Les négociations? Le président Barack Obama demande aux Européens qu'ils consentent plus d'efforts militaires en Afghanistan. Quoi d'autre? Une révision des relations avec la Russie est à l'ordre du jour.



quelques heures de la conclusion du sommet de l'OTAN, le seul fait avéré, connu, est donc cette mue effectuée par le président Nicolas Sarkozy 43 ans après que le général de Gaulle eut claqué la porte de cette fédération militaire. Ce faisant, Sarkozy a présidé à deux enterrements. Celui de l'indépendance nationale brandie en 1966 par de Gaulle et celui de la construction d'une défense européenne avancée pour la première fois par Jacques Chirac, il y a plus de dix ans, alors qu'il était à l'Élysée. Cela rappelé,

on ne sera pas étonné d'apprendre que les critiques de la geste sarkozienne les plus remarquées portent les empreintes de deux anciens premiers ministres de la famille gaulliste: Alain Juppé et Dominique de Villepin. Et d'une.

Et de deux, l'Afghanistan. Comme cela était attendu, Obama a demandé aux Européens qu'ils participent à une augmentation du contingent sur place en formulant l'argument suivant: le Vieux Continent est aussi exposé aux agissements d'al-Qaïda que le sont les États-Unis. Les principales nations visées par cette requête, soit l'Allemagne et la France, se sont dites enclines à augmenter le nombre de policiers. Les militaires? À moins d'un changement dans la journée, il serait étonnant que Sarkozy et la chancelière allemande Angela Merkel donnent satisfaction au chef de l'exécutif américain. D'autant...

D'autant que la méfiance de l'axe Paris-Berlin à l'égard des États-Unis, méfiance conséquente aux attitudes de l'administration Bush, ne s'est pas tellement dissipée. Pour bien faire comprendre le message que, contrairement à Bush, à Dick Cheney et à Donald Rumsfeld, Obama ne méprisait pas les membres de l'OTAN appartenant au groupe qualifié de «Vieille Europe», il a dépeché le vice-président Joe Biden et la secrétaire d'État Hillary Clinton à Bruxelles afin d'arrondir les angles. Et maintenant la Russie.

Avant toute chose, il faut puiser dans l'Histoire. Lors d'une rencontre tenue à Moscou le 9 février 1990, soit précisément trois mois après la chute du Mur, le secrétaire d'État américain de l'époque, James Baker, demanda à Mikhaïl Gorbatchev s'il est opposé à une réunification de l'Allemagne. Ce dernier répondit non, à la condition que l'OTAN ne tente jamais d'étendre son territoire à l'Est, «ne serait-ce que d'un pouce». Cette condition, c'est à retenir, avait été signifiée au chancelier Helmut Kohl, qui avait donné son accord.

Ni les responsables américains ni les leaders allemands ne devaient tenir parole. En 1999, sous l'impulsion de Washington et avec l'aval de Berlin, les poids lourds de l'Europe de l'Est, Pologne, Hongrie et République tchèque, intégraient l'OTAN. D'autres, comme les pays baltes, allaient rejoindre le club. Ensuite? Sous l'ère Bush, les candidatures de l'Ukraine et de la Géorgie étaient envisagées. Jusque-là, le pas n'a pas été franchi. Pour l'instant, les signaux envoyés par Obama devraient satisfaire le Kremlin. Ils sont surtout révélateurs d'une volonté de réviser la relation militaire entre les uns et les autres. Bref, Washington met la pédale douce.

HARMONISATION DES TAXES

Pas touche!

Le gouvernement Charest veut être compensé pour l'harmonisation de la taxe de vente du Québec avec la taxe sur les produits et services. Si Ottawa est prêt à verser 4,3 milliards à l'Ontario pour avoir accepté de procéder à cette harmonisation, le Québec a aussi droit aux 2,6 milliards réclamés.

Le ministre fédéral des Finances, Jim Flaherty, après avoir dit non à Québec dans un premier temps, est maintenant ouvert à discuter. Mais est-ce vraiment de bonne foi? Parmi les conditions qu'il pose, il y en a une qui n'est en rien technique. Il veut reprendre la gestion du régime de perception unifiée des deux taxes confiée au Québec dès l'introduction de la TPS en 1991.

Que voilà un geste étonnant! S'il y a une chose évidente à sa face même, c'est bien que jamais un gouvernement québécois, peu importe sa couleur politique, n'acceptera de confier à Ottawa la perception de ses impôts et de ses taxes. La chose devrait pourtant être bien connue dans la capitale fédérale.

La mise en place de ce régime unifié de perception avait été acceptée par le gouvernement Mulroney, qui y voyait une façon de reconnaître le caractère distinct du Québec. Dans la foulée de l'échec de l'accord du Lac-Meech, on mettait ainsi un peu de baume sur une plaie vive. Ce régime fonctionne très bien.

On peut imaginer que cela n'est qu'une position de négociation pour arracher des compromis sur des aspects plus techniques. Cela traduit néanmoins un manque de sensibilité à l'égard de l'histoire et de la culture politique québécoise. Après avoir cherché à amadouer le cœur des Québécois en reconnaissant le Québec comme nation, voilà qu'on leur propose d'en faire une province comme les autres. Ce ne peut être une simple incohérence politique. Voyons-y plutôt la preuve que le Parti conservateur a bel et bien fait une croix sur le Québec et revient à ses réflexes réformistes anti-Québec.

Si ce n'est cette exigence d'Ottawa, il n'y a aucune raison que l'on ne s'entende pas. La ministre québécoise des Finances, Monique Jérôme-Forget, accepte de rembourser aux grandes entreprises la taxe harmonisée sur les intrants, aux mêmes conditions que celles accordées à l'Ontario. Elle ne devrait pas résister longtemps non plus à la demande de ne plus imposer la TVQ sur la TPS, une pratique qui est une surtaxe cachée. Cela la priverait de revenus de près de 620 millions par année, qu'elle pourrait retrouver en ajustant le taux de la TVQ de quelques fractions de points.

Jim Flaherty se trompe en s'imaginant que Québec est à ce point exsangue financièrement qu'il pliera à toutes ses exigences pour 2,6 milliards. Par contre, s'il est de bonne foi, ce dossier peut vite être réglé à la satisfaction de tous.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON

Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directrice de l'information JOSÉE BOILEAU

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directrice, ventes publicitaires MANON BÉLAND



REPRISE



SERGE TRUFFAUT

Continent est aussi exposé aux agissements d'al-Qaïda que le sont les États-Unis. Les principales nations visées par cette requête, soit l'Allemagne et la France, se sont dites enclines à augmenter le nombre de policiers. Les militaires? À moins d'un changement dans la journée, il serait étonnant que Sarkozy et la chancelière allemande Angela Merkel donnent satisfaction au chef de l'exécutif américain. D'autant...

D'autant que la méfiance de l'axe Paris-Berlin à l'égard des États-Unis, méfiance conséquente aux attitudes de l'administration Bush, ne s'est pas tellement dissipée. Pour bien faire comprendre le message que, contrairement à Bush, à Dick Cheney et à Donald Rumsfeld, Obama ne méprisait pas les membres de l'OTAN appartenant au groupe qualifié de «Vieille Europe», il a dépeché le vice-président Joe Biden et la secrétaire d'État Hillary Clinton à Bruxelles afin d'arrondir les angles. Et maintenant la Russie.

Stephen Harper à la une...

Stephen Harper n'était pas là pour la première photo de famille des dirigeants du G20 réunis à Londres. Quelle histoire! L'homme de Calgary fait plus parler de lui absent que présent! Je ne peux que dire bravo! Mais enfin, où était-il? Ses conseillers disent évidemment qu'il étudiait si sérieusement ses dossiers qu'il avait perdu la notion du temps. La BBC, plus terre-à-terre, affirme qu'il était tout simplement aux toilettes. Connaissant la sérieux de la BBC et l'importance que les Anglais accordent aux WC publics (il y en a partout en Angleterre), j'opte pour la version de la BBC. Ce qui me fait conclure que notre premier ministre est bien humain, ce sur quoi j'entretenais quelques doutes...

Michel Lebel

Entretiens, le 2 avril 2009

L'honneur ou l'argent?

Plusieurs d'entre nous s'intéressent au sort de la maison mère des religieuses des Saints-Noms-de-Jésus-et-Marie sise au 1420 du boulevard Mont-Royal.

En 2003, l'Université de Montréal a acheté à prix avantageux l'édifice en s'enga-

geant à respecter sa vocation éducationnelle. Quelques années plus tard, pour des raisons qui lui sont propres, elle décide de vendre à des intérêts privés ce même édifice. Le promoteur désire en faire des condos de luxe. Pour ce faire, la Ville de Montréal doit changer le zonage et consulter la population pour arriver à une décision. Ce qui fut fait.

Durant trois jours, en mars, on a vu défiler plusieurs personnes — simples citoyens consternés, professeurs actuels ou retraités de l'université, groupements divers... pour la plupart contre le projet. L'Office de consultation devait déposer ses recommandations le 16 mars dernier. À ce jour, nous attendons toujours.

Bien sûr, la Ville de Montréal recevrait plus d'argent par la perception des taxes municipales avec ces condos de luxe... Bien sûr, l'Université de Montréal se réclame d'impératifs financiers pour abandonner la vocation éducationnelle du site... Mais en bout de ligne, de l'argent ou de l'honneur, qu'est-ce qui aura le plus de poids dans la balance? En tout cas, moi, si c'est l'argent qui l'emporte, je serai sur la rue, avec les autres, pour crier mon indignation!

Mariette Plante

Montréal, le 2 avril 2009

Le hamster et l'autruche

Le point de bascule du climat pourrait se situer aussi tôt que 2015, dit le journal. Appelons ça une urgence. Pendant ce temps, à Londres, on cogite sur la façon de «relancer l'économie». On parle donc de repartir la grand'roue de la bêtise en y incluant maintenant les pays émergents et selon les mêmes préceptes qu'avant la crise: stimuler la consommation pour augmenter la production, enrichissant quelques-uns, faisant vivre les autres, tout ça sur fond de boucane.

Le hamster dans sa cage ne penserait pas autrement. Les grandes inquiétudes de ces messieurs-dame: doit-on oui ou non régler davantage le secteur de la finance? Est-ce qu'on lutte ou pas contre les paradis fiscaux? Le FMI aidera-t-il ou n'aidera-t-il pas davantage les pays en développement? Toutes questions qui devraient, il me semble, être résolues depuis belle lurette mais on remet ça, indépendamment de ce qui nous pend au bout du nez: la catastrophe écologique.

Le véritable tour de force de cette réunion sera à mon avis de faire tourner dans une cage une autruche qui a la tête dans le sable. Bravo!

France Marcotte

Montréal, le 2 avril 2009

REVUE DE PRESSE

Affaire de droits

Manon Cornellier

Personne ne sera surpris d'apprendre que le président afghan Hamid Karzaï a fait l'unanimité contre lui en donnant son appui à un projet de loi qui permettrait aux hommes de la minorité chiite de violer leurs épouses en toute impunité et de contrôler leurs allées et venues. L'indignation est généralisée dans la presse canadienne-anglaise et à peu près tout le monde s'interroge sur la suite des choses et le sort de la mission canadienne. Personne ne s'illusionne cependant. La promotion des droits des femmes n'était pas la raison de l'intervention de l'OTAN en Afghanistan, mais un argument apparu après coup.

Mindelle Jacobs, de SunMedia, et Adam Radwanski, du *Globe and Mail*, relèvent que les femmes afghanes ont été réprimées pendant des lustres, en particulier sous les talibans, sans que personne ne s'en émeuve. Il a fallu les attentats du 11 septembre 2001 pour que les pays occidentaux interviennent dans ce pays et ils l'ont fait avec leurs intérêts en tête. Selon Radwanski, l'accès à l'école pour les fillettes afghanes a surtout servi à faire moucher l'appui à la mission. Par conséquent, la décision de Karzaï ne peut que miner ce soutien déjà chancelant, un avis que partage Paul Berton, de SunMedia, Susan Riley, du *Ottawa Citizen*, et l'équipe éditoriale du *Toronto Star*.

Que faire? Partir? Selon Jacobs, cela ne ferait qu'empirer les choses pour les femmes qui ont commencé, malgré tout, à faire quelques progrès. À son avis, les soldats occidentaux devraient rester en Afghanistan le temps nécessaire pour former les forces afghanes, sans plus. Susan Riley pense qu'il est plus facile de s'indigner que de décider de la marche à suivre. Retirer les troupes canadiennes sauverait la vie de soldats, mais ne changerait rien à la situa-

tion des femmes. Diminuer l'aide ne ferait que punir les plus pauvres et laisser tomber Karzaï risquerait d'ouvrir la voie à un dirigeant plus problématique. Certains préconisent le respect des traditions afghanes, mais on n'accepterait pas, dit Riley, des lois qui confinerait les Noirs ou les Juifs à leur maison ou leur interdieraient l'accès à l'école.

Le *Globe and Mail* évoque d'ailleurs la souveraineté du gouvernement afghan. Il reconnaît que cette loi peut pousser les pays occidentaux à remettre en question leur intervention. À son avis, ils doivent plutôt amener Karzaï à changer d'idée. Le *Globe* voit toutefois une limite à cette stratégie. «Tous les efforts doivent être faits pour limiter les dommages causés par cette loi et assurer que le Code de la famille actuellement à l'étude pour la majorité sunnite respecte l'égalité des femmes. Au bout du compte, cependant, les lois afghanes sont la décision des législateurs afghans.» Margaret Wente, du *Globe*, ajoute que ce qu'on voit à l'œuvre, «c'est la démocratie à l'afghane. Nous l'avons voulu, nous l'avons.»

Mission en doute?

L'*Ottawa Citizen* pense que le projet de Karzaï forcera le Canada à dire si, oui ou non, la libération des femmes afghanes était plus qu'un prétexte. Le quotidien estime que le Canada doit soutenir ces femmes et leurs organisations et protéger les progrès réalisés — parce qu'il y en a. Il doit aussi mettre de la pression sur le gouvernement afghan pour qu'il fasse marche arrière. Le *Citizen* n'achète pas l'argument voulant que cette loi soit un compromis nécessaire pour maintenir un gouvernement pro-occidental à Kaboul. Les soldats canadiens ne sont pas morts pour cela.

Partisan indéfectible de la mission canadienne, le *National Post* note que, lorsque les nouvelles du front étaient mauvaises, il pouvait toujours se rabattre sur l'améliora-

tion de la situation des femmes. «Mais maintenant, même cet argument s'étiolle.» Le *Post* se désole que Karzaï soit prêt à brader les droits des femmes pour les votes d'hommes à l'esprit «médiéval». L'Afghanistan ne sera jamais le Canada, convient le quotidien, mais on ne peut en vouloir aux Canadiens de se demander ce que nos soldats font là-bas.

Le *Vancouver Province* parle d'un recul décourageant qui exige de réévaluer l'appui donné à Karzaï. Le *Calgary Herald* souhaite qu'Ottawa fasse comprendre au président afghan que cette loi est la goutte qui fait déborder le vase. Le retrait des troupes et l'adoption de sanctions économiques doivent être envisagés, soutient le *Herald*, pourtant un fervent partisan de la mission canadienne. Il souligne que la loi n'a pas été publiée et peut encore être modifiée. A Karzaï d'agir.

Aparté

Autre sujet qui a fait jaser: le projet de loi des conservateurs interdisant, au moment de déterminer une sentence, de compter en double le temps passé en détention préventive. Cette proposition ne fait pas l'unanimité. Selon Dan Gardner, du *Victoria Times Colonist*, «le point essentiel à retenir quand on examine les politiques du gouvernement Harper en matière de lutte à la criminalité est qu'elles n'ont rien à voir avec la criminalité. Elles ont tout à voir avec la politique». Plusieurs font simplement écho à des mesures existantes ou, pire, ont de bonnes chances d'être déclarées invalides par les tribunaux, mais très peu vont accroître la sécurité. Par contre, rien n'est fait pour corriger la lenteur du système judiciaire qui provoque une prolongation indue des détentions préventives, qui se déroulent souvent dans des conditions déplorables.

mccornellier@ledevoir.com

IDÉES



Le président français (au centre) proposera vraisemblablement de développer un nouveau «concept stratégique» pour l'OTAN.

Sommet de l'OTAN

Le retour de la France servira-t-il le Canada?

GRÉGOIRE MALLARD
FRÉDÉRIC MÉRAND

Respectivement professeur assistant de sociologie à la Northwestern University et professeur adjoint de science politique à l'Université de Montréal, les auteurs sont tous deux spécialistes des questions de sécurité européenne

Le sommet qui se termine aujourd'hui à Strasbourg-Kehl souligne le 60^e anniversaire de l'OTAN. Au-delà de la question afghane et de la nomination d'un nouveau secrétaire général, la rencontre célébrera surtout le retour de la France dans le commandement intégré de l'Alliance. Prise par le président Nicolas Sarkozy, cette décision nous rappelle que la France avait quitté avec fracas les structures militaires de l'OTAN en 1966, sous le règne du général Charles de Gaulle. Le geste hautement symbolique de Nicolas Sarkozy suscite les passions en France depuis près d'un an, où il est présenté soit comme un reniement de l'identité de la France, soit comme une étape importante dans la nouvelle entente transatlantique.

À Strasbourg, Nicolas Sarkozy peut rappeler aux alliés que la France n'abandonne pas l'objectif de créer une Europe de la défense. Le président français proposera vraisemblablement et vaguement de développer un nouveau «concept stratégique» pour l'OTAN. Et il se félicitera que deux commandements de moyenne envergure soient confiés à des Français. Mais il est peu probable que des propositions concrètes de rénovation stratégique s'ensuivent. C'est dommage pour l'Europe, mais aussi pour l'Alliance atlantique.

OTAN européanisée

Le principal obstacle auquel fait face l'Alliance, en Afghanistan comme ailleurs, c'est la division des Européens, qui totalisent 24 des 26 membres de l'OTAN. Les Européens, pour la plupart, ne sentent pas que l'Alliance leur appartient vraiment. Parce qu'ils ne sont pas capables de proposer des initiatives communes et cohérentes, la

plupart des pays européens ont tendance à se défilier lorsque vient le temps de contribuer à la sécurité européenne et mondiale. L'Europe ne peut pas, dans ces conditions, constituer un partenaire fort pour le Canada et les États-Unis. Ceci touche à un très vieux débat, qui est celui de l'europanisation de l'OTAN: cette ambition, souvent souhaitée, jamais réalisée, de donner une voix singulière à l'Europe dans l'Alliance.

Pour lancer le processus d'europanisation de l'OTAN, Nicolas Sarkozy devrait d'abord s'adresser à ses partenaires de l'Union européenne (UE). Si la discussion stratégique continue à se faire sans coordination européenne préalable, les pays de l'UE auront le plus grand mal à dégager un point de vue commun. À l'Assemblée générale de l'ONU, dans ses agences spécialisées et à l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, l'UE applique une politique étrangère commune qui se traduit, concrètement, par une coordination permanente et institutionnalisée des États européens.

Stratégie nucléaire

Il est étonnant que l'OTAN reste une des seules organisations internationales où l'UE ne peut pas parler d'une voix unique. Certes, il y a des raisons à cela, notamment le fait que quatre pays membres de l'UE ne font pas partie de l'OTAN. Il en résulte une Europe plus faible, mais aussi une Alliance plus lourde.

Heureusement, la réintégration de la France pourrait lever le principal obstacle à un rôle accru de l'UE dans l'OTAN. Ce caucus européen au sein de l'OTAN devrait aborder tous les sujets, sans tabou. Le plus pressant, aujourd'hui, n'est peut-être pas celui de la formation des forces armées afghanes, mais bien celui de la stratégie nucléaire. Ce dossier ne concerne pas seulement la doctrine d'emploi des armes nucléaires de l'OTAN, qui continue à disposer d'un nombre important de missiles nucléaires sur le continent européen, mais aussi le désarmement nucléaire et la non-prolifération.

Une portée limitée

Hélas, le président français a rappelé le

11 mars dernier que, malgré l'intégration de la France dans la structure militaire intégrée de l'OTAN, «naturellement nous allons conserver notre dissuasion nucléaire indépendante». En imposant un tabou sur le dossier nucléaire, Nicolas Sarkozy limite la portée de l'europanisation de l'OTAN.

Certains diront que les questions de dissuasion nucléaire appartiennent à un autre temps. Mais les États européens peuvent-ils vraiment éviter une réflexion sur les risques et les avantages que fait peser la possession d'armes nucléaires par l'OTAN sur la sécurité de l'Europe? La décision du général de Gaulle de retirer les forces françaises du commandement intégré en 1966 fut justifiée par le risque que la France et l'Europe soient attirées contre leur gré dans un conflit nucléaire.

Or, aujourd'hui, les forces de l'OTAN lancent régulièrement des frappes conventionnelles sur le territoire de la huitième puissance nucléaire du monde: le Pakistan. Si la nouvelle stratégie poursuivie par l'administration Obama, qui consiste à se concentrer sur l'élimination des bases arrière d'al-Qaïda au Pakistan tout en négociant une paix acceptable en Afghanistan, est sans doute la seule qui permette d'espérer une sortie au conflit, celle-ci n'est pas sans risque d'escalade.

OTAN paralysée

La stratégie nucléaire est une question, le maintien de la paix en Afghanistan en est une autre. Ce qui est certain, c'est que l'Europe qui parle d'une seule voix est plus à même de former un partenaire utile pour les États-Unis. En est-ce de même pour le Canada? Bien sûr, Ottawa se sentira un peu seul entre les géants européen et américain. Mais dans l'état actuel des choses, l'OTAN est paralysée par la difficulté qu'éprouvent les Européens à s'entendre sur une stratégie commune.

Un caucus européen au sein de l'OTAN permettra de clarifier la position des Européens, de les engager plus fermement dans l'Alliance et de renforcer le partenariat avec l'UE. Le Canada sortira plus fort d'une alliance apaisée que par la nomination, de toute façon illusoire, de Peter MacKay au poste de secrétaire général de l'OTAN.

Technocrates cinq étoiles



DENISE BOMBARDIER

Ce sont des gestionnaires. À ne pas confondre avec les entrepreneurs, ces créateurs d'emplois sans lesquels la plupart des gens n'aurait pas de travail. Ces gestionnaires sont souvent au service de groupes financiers drapés dans un anonymat qui les met à l'abri des rares curieux qui cherchent à les débusquer lorsque l'économie vacille ou s'effondre, comme c'est le cas maintenant.

Ces gestionnaires sont de purs technocrates; certains chez nous ont d'abord été formés dans la fonction publique. Avant de commander des salaires de millions de dollars, ils se désignaient eux-mêmes comme des serviteurs de l'État. Michael Sabia et Paul Tellier, pour ne prendre que ces deux exemples, ont jadis été sous-ministres à Ottawa avant d'embrasser l'entreprise privée et les émoluments qui y sont rattachés.

Puisque les mots ne sont pas innocents, il faudra bien revoir notre vocabulaire. L'expression «entreprise privée» inclut nombre d'entreprises qui touchent des subventions indirectes mais aussi directes de l'État, lesquelles sortent de la «sacochette publique», anglicisme dont on usait en blague entre étudiants en science politique pour traduire «public purse».

Comment ces gestionnaires en sont-ils arrivés à valoir des millions en salaire et des dizaines de millions additionnels en primes et en indemnités en quelques années d'expérience supplémentaires? Quels sont donc les critères sur lesquels on se base pour accorder des sommes ahurissantes à des gens qui non seulement ne réussissent pas à faire des profits, mais font perdre des montants colossaux à leur entreprise, entraînant des mises à pied irréversibles? Que s'est-il donc passé depuis quelques décennies pour que la compétence devienne un concept si flou qu'il en apparait indéfinissable? Pourquoi ces gestionnaires sont-ils cotés cinq étoiles avec sept ou huit chiffres de salaire annuel, alors qu'ils apparaissent de plus en plus interchangeables et qu'on leur assure une sécurité d'emploi à vie sous forme d'indemnités de départ et de rentes annuelles qui leur permettront d'arpenter tous les terrains de golf de la terre? On en veut pour preuve Jean C. Monty, qui a précédé Michael Sabia à BCE et qui a plombé l'entreprise.

Cette semaine, le nouveau président du conseil d'administration de la Caisse de dépôt et placement du Québec, Robert Tessier, a qualifié «d'altruisme et de générosité» la décision du nouveau patron de la Caisse, Michael Sabia, de renoncer à des indemnités et à une retraite chiffrée à 235 000 \$ à vie auxquelles il aurait eu droit à la fin de son contrat de cinq ans à la tête de l'entreprise publique.

Or on apprenait le lendemain de cette déclaration enthousiaste que Michael Sabia a touché 21 millions de BCE, ce qui comprend des indemnités de neuf millions auxquelles s'ajoutent des primes. Enfin, M. Sabia, 55 ans, percevra une rente de 968 750 \$ jusqu'à sa mort. Sans vouloir atténuer de quelque façon que ce soit la portée «généreuse» du geste du nouveau p.d.g. qui a décliné les avantages, appelons-les avantages sociaux, rattachés à sa nouvelle fonction, on s'étonne de l'emballage de M. Tessier, qui ne pouvait ignorer que son président n'arrivait pas alléger financièrement à la Caisse.

Que des entrepreneurs fassent des millions en créant des emplois en prenant des risques personnels et en assumant des responsabilités directes et quotidiennes ne devrait choquer que les âmes fragiles. Nos patrons de PME, la colonne vertébrale de l'économie québécoise, qui nous permet d'ailleurs en ces temps difficiles de vivre moins abruptement les retombées de la situation économique, savent mettre la main à la pâte, se mouillent et ne comptent que sur eux-mêmes pour atterrir sans parachute. Ils vivent en proximité avec les travailleurs dont ils partagent souvent les mêmes origines.

Ce ne sont pas des patrons de PME qui nous ont menés vers le précipice, mais plutôt des technocrates cinq étoiles, qui trop souvent se sont enfuis vers des paradis fiscaux après avoir désarticulé l'économie et vidé les caisses à leur profit. On ne répètera jamais assez à quel point la cupidité triomphe. Il n'y a pas de morale qui vaille lorsque l'appât du gain est le premier et parfois le seul moteur d'une vie.

Et qui sommes-nous, nous les travailleurs qui gagnons honnêtement notre vie? Des imbéciles, des handicapés de l'argent, de stupides contribuables. Que l'on gagne vingt, cinquante ou cent mille dollars, nous sommes des damnés de la terre face à cette classe de technocrates assurés qu'ils valent personnellement tous ces millions qu'on leur consent.

«Je vous offre trois millions par an.» «Vous voulez m'insulter», répond le candidat cinq étoiles, celui-là même qui trouvera toujours que les infirmières, les enseignants, les serveurs sont payés selon leurs mérites. Qui râlera au sujet du montant du pourboire à laisser, mais s'attendra à sillonner aux frais des actionnaires ou des contributeurs les grands palaces du monde entier où il est assuré de ne croiser que des gens comme lui. Mais heureusement, la crise actuelle va transformer considérablement le rapport de tous à l'argent.

L'UQAM et la sortie de crise

BERNARD ÉLIE

Professeur retraité et associé au département des sciences économiques de l'UQAM

Les plans de relance de nos gouvernements ne doivent pas viser que des objectifs de court terme, particulièrement à travers des investissements dans les infrastructures qui font le bonheur de certains entrepreneurs en construction. Ces plans ont aussi une obligation de résultat dans le long terme. Il faut préparer la société québécoise à la sortie de crise. La «nouvelle économie» reposera sur une solide formation de niveau postsecondaire. La formation des travailleurs et des travailleurs du Québec doit faire l'objet d'une grande attention.

Le financement des universités et des cégeps devrait constituer un élément important de la résistance à la crise actuelle et à la stratégie de sortie de crise. La société québécoise doit se donner les moyens d'être plus forte lorsque la fin de crise arrivera. Les ressources naturelles ne seront plus des secteurs aussi porteurs qu'avant. Il faut compter sur de nouveaux savoirs et sur la capacité de s'adapter. Le haut niveau des formations techniques et fondamen-

tales sera l'atout de l'avenir. Le Québec ne peut se passer de l'un de ses acteurs majeurs depuis quarante ans: l'UQAM. Les revendications du Syndicat des professeurs de l'UQAM (SPUQ) doivent être considérées par le gouvernement du Québec, qui est son véritable interlocuteur dans cette négociation.

Honte sur l'éducation

Autant il est honteux pour notre société de provoquer un niveau de décrochage scolaire inqualifiable, autant le fait de négliger de soutenir correctement la formation postsecondaire est consternant pour le Québec. Les enjeux du conflit à l'UQAM vont bien au-delà d'un conflit de travail: ils reflètent l'importance que le Québec accorde à son développement. L'UQAM fête actuellement ses quarante ans, sa mission de départ était d'assurer l'accessibilité aux études supérieures. Mission remplie. Cette université publique doit être sauvée.

Les enjeux sont simples. Il manque au moins 300 professeurs à l'UQAM pour remettre cette jeune université à la hauteur des autres universités québécoises. Mais comment recruter, même sur plusieurs années, des professeurs et des professionnels en offrant des salaires très

inférieurs aux autres universités et en proposant des conditions de travail dégradées?

La course au recrutement dans toutes les universités est féroce. L'environnement du travail et particulièrement les moyens accordés pour fins de recherche sont déterminants à l'embauche de ressources humaines de plus en plus rares et donc très sollicitées. Pour vous en convaincre, allez voir les pages «Carrières et professions» du Devoir.

Penser à l'avenir

Québec répugne à s'engager dans des dépenses récurrentes, «déficit zéro» oblige. Pourtant, les retombées des investissements dans le savoir seront plus bénéfiques que ne le pensent nos politiciens. Sans doute les routes et les ponts, les casinos et les gros centres hospitaliers sont-ils pour eux de bien meilleures affaires avec leurs milliards.

Les pauvres 30 ou 40 millions nécessaires à l'UQAM ou les 300 millions réclamés par les établissements postsecondaires sont sans doute trop extravagants aux yeux de nos grands gestionnaires. Il est sans doute bien d'investir dans les infrastructures, mais il est encore plus essentiel de penser aussi à l'avenir.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Stéphane Baillargeon (général), Chloé Cauchy (édition), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise (consommation), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Pauline Gravel (sciences), Brian Myles (justice et faits de société), Louise-Maude Roux-Saucy (santé), Alexandre Shields (général), Philippe Lapointe (pupitre); Information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutsiac (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque (reporter); Information culturelle : Michel Bélar (théâtre et cahier Culture), Guillaume Bourgault-Côté (reporter), Paul Cauchon (médiat), Frédérique Doyon (reporter), Caroline Montpetit (livres), Isabelle Paré (reporter), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre); Information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins (reporter), Éric Desrosiers (reporter), Claude Turcotte (reporter), Dominique Rony (pupitre); Information internationale : Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); Michel Gagneau (caricaturiste); Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices); Benoît Munger (responsable du site Internet), Emilie Folie-Boivin et Vincent Cauchy (commis Internet); Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction); Jean-Jacques Coulombe et Étienne Plamondon-Émond (commis à la rédaction); DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Deroome (Montréal), Olivier Spéziel (Québec), Monique Bhérec (Ottawa), PUBLICITÉ Julie Chretien (directrice adjointe), Amélie Bessette, Jean de Billy, Jennifer Boily-Demers, Jean-François Bossé, Manon Boillard, Marlene Côté, Richard Doussangmala, Annelise Maltais, Claire Paquet, Elyssa Porlier, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebati (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires); PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zaida (directeur adjoint), Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Luce Houde-Brisebois, Jean-Robert Divers (responsable promotion), ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

SCIENCES



Le séisme du Sichuan, il y aura de cela bientôt un an: plus de 69 000 morts, 374 600 blessés grièvement, près de 18 000 disparus, 7,8 millions de maisons complètement détruites et 24,6 millions d'habitations endommagées au point d'être inhabitables. PHOTOS SHAOCHENG JI

Prévisions sismiques

Le gouvernement chinois a invité le géologue de Polytechnique à Montréal, Shaocheng Ji, à participer à la mise en place d'un équipement pour prédire les tremblements de terre

Il y aura bientôt un an, la province du Sichuan, en Chine, était secouée par un terrible tremblement de terre qui a fait des dizaines de milliers de victimes, mais qui a offert un extraordinaire laboratoire naturel aux géologues. Ceux-ci s'emploient aujourd'hui à mettre en place des instruments permettant de prévoir les prochains tremblements de terre qui risquent d'ébranler cette région soumise à d'importantes forces géologiques.

PAULINE GRAVEL

Le 12 mai 2008, à 14h28, la terre se mettait à trembler violemment dans le Sichuan, situé au sud-ouest de la Chine. De magnitude 8 sur l'échelle de Richter, ce tremblement de terre a été ressenti jusqu'à Pékin, 1500 kilomètres plus loin, et à Shanghai, situé à 1700 kilomètres de l'épicentre, voire dans les pays voisins.

«L'énergie libérée par l'explosion simultanée de 1200 bombes nucléaires de la puissance de celle larguée sur Hiroshima ne repré-

«L'énergie libérée par l'explosion simultanée de 1200 bombes nucléaires de la puissance de celle larguée sur Hiroshima ne représente que 10 % de l'énergie générée lors du séisme chinois»

sente que 10 % de l'énergie générée lors de ce séisme», estime le professeur Shaocheng Ji, du département des génies civil, géologique et des mines de l'École Polytechnique de Montréal. Ce géologue qui a obtenu son doctorat de l'Université de Montpellier, en France, a finalement quitté son pays natal en 1989, déçu par les décisions du gouvernement chinois de réprimer par la force le mouvement prodémocratique qui a culminé, comme on le sait, par les massacres de la Place Tiananmen.

À la suite du séisme de Wenchuan (du nom de la grande région touchée) survenu il y a presque un an, le gouvernement chinois a invité M. Ji à se joindre à l'équipe de l'Académie de géosciences de Pékin pour étudier les conséquences de ce terrible tremblement de terre et pour participer à la mise en place d'un équipement qui aiderait à prédire les tremblements de terre.

Le géologue explique en entre-

vue que seulement 10 % de l'énergie produite par le tremblement de terre de Wenchuan s'est dissipée à la surface de la croûte terrestre sous forme d'une onde sismique, laquelle a entraîné la destruction des habitations et autres constructions, tordu des rails de chemin de fer, chamboulé des routes, dévié des rivières et provoqué ultérieurement des glissements de terrain. L'autre partie de l'énergie (soit 90 % de l'énergie générée) s'est diffusée dans les roches, y créant des failles et des fractures, les broyant et les faisant même fondre. «Le frottement des roches les unes contre les autres en accroît rapidement la température, qui peut atteindre les 900 degrés Celsius», précise le chercheur.

L'équivalent de toute la population canadienne a été affecté par ce séisme, rappelle avec émotion M. Ji. Plus de 69 000 personnes ont perdu la vie, 374 600 ont été grièvement blessées, près de 18 000 ont disparu, 7,8 millions de maisons ont été complètement détruites et 24,6 millions ont été endommagées au point d'être inhabitables. «D'un autre côté, un tremblement de terre d'une telle intensité a créé un véritable laboratoire naturel auquel les géologues ont accès une fois tous les 10 000 ans», souligne avec enthousiasme le scientifique.

Ce tremblement de terre dévastateur résulte de la progression lente mais inéluctable du plateau tibétain vers le bassin du Sichuan situé dans le sud-ouest de la Chine, progression qui s'effectue sous la poussée qu'applique le sous-continent indien sur l'ensemble du continent asiatique, explique M. Ji.

Il y a 60 millions d'années, le continent indien se trouvait au sud de l'équateur. De l'hémisphère sud, il s'est lentement déplacé vers le nord et est entré en

collision avec le continent asiatique, il y a 45 millions d'années. «La conséquence géologique et tectonique de cette collision a été la formation du plateau tibétain, qui s'élève à 5000 mètres d'altitude, et de l'Himalaya, dont les roches qui étaient au fond de la mer se sont retrouvées à 8882 mètres d'altitude», souligne le spécialiste. La poussée horizontale du continent indien a déplacé la roche vers le ciel, d'une part, et a raccourci le continent asiatique de 1500 kilomètres dans la direction nord-sud, d'autre part.

«Le continent indien agit comme un chasse-neige qui pousse les trois grands blocs dont est constitué le continent asiatique. L'effet de piston créé par le continent indien a déplacé le bloc formé par l'Indochine de 500 kilomètres, tout en le faisant pivoter de 45 degrés vers le sud. Les blocs de la Chine du Nord et de la Chine du Sud se sont enfoncés, quant à eux, de 400 kilomètres dans l'océan Pacifique

«Le sous-continent indien, qui est rigide, continue toujours, depuis 45 millions d'années, de s'enfoncer comme un tiroir dans le continent asiatique, qui est souple», et cette poussée entraîne l'écoulement lent et progressif du plateau tibétain vers le nord et l'est. «Sous une croûte supérieure rigide, le plateau tibétain est constitué de roches partiellement fondues qui se répandent, de quelques millimètres par année, en direction des roches plus rigides et froides du bassin du Sichuan. Alors que la couche profonde du plateau tibétain se déplace continuellement, la couche superficielle qui est relativement rigide ne réussit à rattraper l'avancée de la croûte profonde que lors d'un tremblement de terre. La couche supérieure subit les contraintes de la croûte inférieure parfois pendant 10 000 ans avant de soudainement bouger d'un trait. La couche superficielle se casse alors pour rattraper le retard par rapport à la couche profonde», explique M. Ji.

Or une chaîne de montagnes,



Le professeur Shaocheng Ji enquêtant sur l'épicentre sismique de Wenchuan, en Chine, parmi les roches fracturées par le choc.

appelée Longmen Shan, sépare le plateau tibétain du bassin du Sichuan. Passant d'une altitude de 500 à 5000 mètres sur une distance de 50 kilomètres, le Longmen Shan présente la pente la plus accentuée du monde. Le tremblement de terre de mai 2008 a pris naissance au fond de l'une des trois failles qui traversent le Longmen Shan. «Il a entraîné la propagation de la faille sur 300 kilomètres en l'espace de 90 secondes», indique le professeur.

L'énergie déployée lors du séisme a aussi provoqué un accroissement fulgurant de la vitesse à laquelle le plateau tibétain se déplace vers le bassin du Sichuan, la faisant passer de moins de trois millimètres par année avant le tremblement de terre, à trois ou quatre kilomètres par seconde au moment du séisme.

Un tremblement de terre de cette envergure livre son énergie de façon continue, ajoute le géologue. Après le choc principal survenu le 12 mai, à 14h28, la région n'a cessé de connaître des répliques, qui se sont progressivement atténuées. Encore aujourd'hui, presque un an plus tard, deux à trois répliques se font sentir chaque jour. Et il devrait y en avoir encore pendant deux ans.

Phénomène très rare, des roches se sont détachées du sommet des montagnes le long des fractures et ont été projetées dans le ciel lors du choc principal. Ces blocs, qui peuvent peser

une cinquantaine de tonnes, sont retombés de 200 à 300 mètres plus loin. «De telles roches volantes, comme on les appelle, ne sont expulsées que lors de très gros tremblements de terre de magnitude 8», précise le chercheur.

Des instruments

Conscient que la province du Sichuan est susceptible d'être à nouveau la cible de tremblements de terre en raison des forces géologiques en présence, le gouvernement chinois a entrepris quatre forages dans la zone de failles du Longmen Shan, afin de permettre aux géologues d'étudier les propriétés des roches ayant donné naissance au terrible séisme du Wenchuan.

Dans ces forages de trois kilomètres de profondeur, on prévoit installer divers instruments, dont des sismomètres qui permettront de mesurer la vitesse des ondes sismiques qui se propagent dans les roches. «Nous provoquerons artificiellement des vibrations dans un premier forage et nous enregistrerons les ondes qui se seront transmises jusqu'aux autres forages. Nous tenterons de déterminer si des changements de vitesse de propagation de ces ondes dans différentes directions peuvent être associés à des tremblements de terre», explique le géologue.

D'autres instruments permettront de mesurer les contraintes, c'est-à-dire les forces qui s'exercent au sein des roches et dont

l'augmentation d'intensité pourrait prédire l'arrivée d'un tremblement de terre. Un troisième instrument permettra de détecter si la pression des fluides, tels que celle des eaux souterraines présentes dans la croûte supérieure, s'accroît avant l'apparition d'une secousse sismique.

«Les répliques qui continuent chaque jour nous permettent de tester notre modèle théorique», soutient M. Ji, tout en précisant que pour obtenir des données qui soient utiles à la prédiction des tremblements de terre, il est nécessaire d'installer les instruments le plus profondément possible sous terre. «Près de la surface, il y a plus de bruit de fond et les contraintes que l'on mesure en surface ne sont pas représentatives de celles qui se manifestent en profondeur», affirme le chercheur, qui précise qu'il est très difficile de faire des forages très profonds en raison de l'augmentation de la pression et de la température à mesure qu'on s'enfonce vers le cœur de la Terre.

«À chaque kilomètre, la température augmente de 15 degrés Celsius», dit M. Ji, tout en soulignant que les Russes ont réussi un forage de 12 kilomètres et les Allemands de 10 kilomètres, des entreprises très coûteuses et délicates.

Shaocheng Ji a séjourné plusieurs fois en Chine depuis le séisme de mai 2008. Il a constaté que de nouvelles maisons ont été reconstruites très près de la zone de faille. «Normalement, selon la loi chinoise, on ne peut bâtir de maisons à moins de 300 mètres de la faille, mais ce n'est pas possible dans cette région très montagneuse; il n'y a pas assez de terrain et les gens supposent qu'il n'y aura plus de tremblements de terre pendant les 1000 prochaines années.

«De plus, le gouvernement chinois force à reconstruire rapidement pour éviter l'instabilité sociale. Et les paysans n'ont pas assez d'argent pour acheter des matériaux de qualité. Ils n'ont pas les moyens de se procurer des tiges métalliques servant à faire du béton armé, par exemple, et ils ne maîtrisent pas les techniques de construction. La même histoire risque donc de se répéter», déplore-t-il.